

# Conseil d'Habitants Nord

**Date :** 17/06/2021 - 19h

**Lieu :** Parc Danielle Casanova

**Secteur Nord :** Avenir, Maroc, Cerisaie, Parouzet

**Participants :** Azzedine Taïbi (Maire de Stains), Stéphane Lagrive ( Adjoint de quartier secteur Nord), Jean -Noël François Miche (référent secteur Nord), Nathalie Landez (référente secteur Nord), Alfred Rochefort (référent secteur Nord), Mehdi Messai (référent secteur Nord), Chadia Madjoub (référente secteur Nord), Rabbani Khan (référent secteur Nord) ), Monsieur DE SOUZA Jean Claude (conseiller délégué à la Ville numérique et connectée - Lutte contre la fracture numérique), Samba Timera (Directeur du Pôle Technique et Numérique) et Nadia Chahbani (Responsable du service Vie Associative et Citoyenneté)

## **Ordre du jour :**

1- Point d'actualité sur les problématiques liées au numérique avec la participation de Monsieur DE SOUZA Jean Claude, conseiller délégué à la Ville et Monsieur Samba Timera, Directeur de Pôle en charge du service informatique

2- Point d'actualité sur les problématiques de sécurité avec la participation de Madame Laetitia Nonone, chargé de mission CLSPD et de Madame Sandra Rosset Responsable de la Police Municipale

3- Point sur les évènements à venir (programmations estivales)

## **1/ Problématiques liées au numérique**

La séance a été introduite par Monsieur le Maire et Stéphane Lagrive qui souligne l'implication importante des habitants du quartier.

Ils reviennent sur les doléances soulevées à l'occasion du dernier conseil en rappelant les avancées énoncées dans le courrier qui a été envoyé à tous les habitants (en pièce jointe).

Par la suite Monsieur le Maire est revenu sur les problématiques liées à la fibre en annonçant que nous étions face à une concurrence anarchique et que les consommateurs en faisant malheureusement les frais. Il a également souligné la volonté de la ville de prendre le sujet « à bras le corps ».

Puis de nombreux habitants ont exprimés leurs désarrois quant à leur connexion en bas débit ou l'absence de connexion (au 39 rue Parmentier depuis le 9 avril).

Monsieur De Souza a ensuite distribué un document « Stains à la pointe de la digitalisation ». Il a mis en avant les projets en cours :

- un portail e-administration : un guichet numérique accessible sur le site internet de la ville permettant aux stanois de faire leur démarches en ligne
- une application mobile InStains
- un espace numérique au centre administratif Thorez
- des kits numériques dans les 144 écoles élémentaires
- 10 nouvelles caméras de vidéo protection
- le développement de la vidéo-verbalisation
- dotation d'une centaine de familles d'ordinateurs portables.

Puis le conseiller délégué à la Ville numérique a fait l'état des lieux sur le maillage de la fibre optique en soulignant les avancées (92% de locaux raccordables sur Stains) et les dysfonctionnements (vandalisme des boîtiers, non-respect par les techniciens sous-traitants...).

Enfin pour conclure, Monsieur De Souza a mis en exergue les actions engagées par la Ville :

- sollicitation du Ministre chargé du numérique pour que le gouvernement légifère
- collectif fibre optique en cours de mise en place
- sollicitation de SFR pour une réunion publique
- gestion sécurisée des armoires (via un code SMS ou ouverture via un smartphone)
- vérification des opérateurs avant et après une opération
- faire un audit des 45 armoires sur la ville (11 déjà mise en conformité)

## **2/ Problématiques de sécurité et autres**

De nombreux participants n'ont pas reçu le dernier compte rendu, ni l'invitation à la 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'habitants. Les habitants ont également énoncés les problématiques suivantes :

- augmentation des dépôts sauvages
- absence d'éclairage dans le Parc Danielle Casanova
- circulation difficile rue des Huleux les week-ends

- stationnement des voitures devant les écoles, sur les trottoirs rue Jean Jaurès (dangereux car les conduits de gaz passent sous les trottoirs)
- volonté d'être concerté sur les rues qui vont être équipées de caméra de vidéo surveillance
- l'augmentation des actes d'incivilités
- l'augmentation de la délinquance
- augmentation des bouches d'incendie ouvertes
- l'augmentation des cambriolages (rue Marthe)
- vitesses excessives des automobilistes, surtout dans les rues pavillonnaires. De nombreux habitants demandent l'installation de ralentisseur dans leur rue (rue Emile Zola, rue Beaux sites, rue Aristide Briand...)
- stationnement sauvage empêchant les bus et camions de récolte des déchets de circuler
- demande d'augmenter les places de stationnement rue Aristide Briand et rue Gambetta
- diminution du nombre de policiers nationaux. Monsieur le Maire rappelle que la sécurité est une fonction régalienne de l'État et que la municipalité ne peut pas se substituer à l'absence de l'état d'où la plainte pour rupture de l'égalité.

Les habitants rappellent que l'éducation relève de la fonction parentale que les parents ont une responsabilité dans les actes de leurs enfants.

Monsieur le Maire propose d'inviter le Commissariat à l'une des rencontres du conseil d'habitants.

Les élus rappellent qu'à Stains, l'animation et l'éducation sont des outils de prévention des comportements déviants. Monsieur le Maire annonce l'arrivée prochaine des médiateurs de nuit qui interviendront dans les grands ensembles.

Les habitants proposent d'inviter des associations et éducateurs pour parler de leur travail et mettre en avant leurs projets.

De nombreux habitants ont exprimé leurs incompréhensions quant à la construction des 14 logements dans une rue pavillonnaire. Ils demandent l'arrêt immédiat des travaux car ils les jugent non conformes (les camions bloquent la rue, absence de compteur d'eau, malfaçons....)

Monsieur le Maire a reçu des riverains le 8/6 et a demandé au service de l'urbanisme de vérifier la conformité des travaux et leur adéquation avec le permis de construire délivré le 17/10/2019.

Monsieur le Maire s'engage à envoyer ses services dès le lendemain pour effectuer un contrôle et discuter avec les habitants de cette rue.

Enfin des habitants ont soulevé les problématiques liées aux inondations suite aux fortes pluies (bouches d'égout toujours encombrées...) Monsieur le Maire annonce qu'une rencontre est programmée avec les élus du Val d'Oise (Maires de Sarcelles et de Garges) afin de prévoir la construction d'un bassin de rétention.

Enfin les habitants ont félicité l'ouverture du centre de vaccination de proximité (avec 4 000 vaccinés à ce jour).

### **3/ Programmation estivale**

Ce point n'a pas pu être abordé au vu des conditions météorologiques, en effet, les fortes pluies nous ont contraintes à écourter la réunion.